

Dépenses de construction : des évolutions mitigées

Selon l'enquête annuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les travaux de construction réalisés en 1999 dans le canton de Genève s'élèvent à 2 210 millions de francs. A l'exception de 1995, où il frôle les deux milliards et demi, le niveau des dépenses de construction effectives s'établit à un peu plus de deux milliards, chaque année depuis 1992. Par rapport à 1998, le montant des dépenses 1999 augmente de 84 millions (+ 4,0 %), contre 91 millions (+ 4,5 %) une année auparavant. Par ailleurs, les projets de construction prévus en 2000 atteignent 2 357 millions de francs, soit une augmentation de 2,3 % par rapport à ceux qui avaient été indiqués pour 1999 (+ 0,3 % l'année précédente).

La demande globale de construction en 1999

La demande de construction a atteint 2 210 millions de francs. Après les grands replis du début des années nonante (par exemple : - 18,2 % en 1992), un essai de rétablissement en 1994 et 1995, et un nouvel accès de faiblesse en 1996 et 1997, les dépenses de construction s'accroissent pour la deuxième année consécutive.

En termes réels...

Pour obtenir des volumes de dépenses comparables d'une année à l'autre, on déflate les valeurs nominales avec l'indice genevois des prix de la construction de logements. En termes réels, les dépenses 1999 diminuent très légèrement (- 0,8 %) par rapport à celles de 1998. Le volume de construction serait donc à peu près celui de l'année précédente. Le taux de réalisation, qui est le rapport entre les dépenses projetées et les dépenses réalisées, toutes exprimées en termes réels, atteint 91,5 % en 1999, un niveau assez élevé comparativement à certaines années précédentes.

Principales évolutions et répartitions dans les dépenses 1999

Après plusieurs années de recul sensible (- 10,3 % en 1996, - 7,2 % en 1997), les dépenses du *secteur public*, qui avaient augmenté en 1998 (+ 3,9 %), se stabilisent. Pour le *secteur privé*, les baisses observées en 1996 (- 4,2 %) et en 1997 (- 6,7%) ont fait place, en 1998, à un accroissement (+ 4,8 %), qui se confirme en 1999 (+ 5,7 %). En outre, maîtres d'ouvrage publics et maîtres d'ouvrage privés se partagent les dépenses de construction à raison d'environ un tiers pour les premiers et deux tiers pour les seconds, comme en 1998. A titre de comparaison, la part du secteur public atteignait presque la moitié du total (48 %) en 1994. En 1999, les dépenses consacrées au *bâtiment* ont représenté 90 % de l'ensemble, le petit reste étant affecté au *génie civil*. Enfin, les travaux de *transformation-rénovation* ont absorbé pas moins de 44 % de toutes les dépenses effectuées.

. / .

3 août 2000



DEEE
Département de l'économie,
de l'emploi et des affaires extérieures

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre
Case postale 6255 1211 Genève 6

Tél. 787 67 07 Télécopieur 736 29 45



STATISTIQUE
GENEVE

Que devrait-on dépenser pour les travaux de construction en 2000 ?

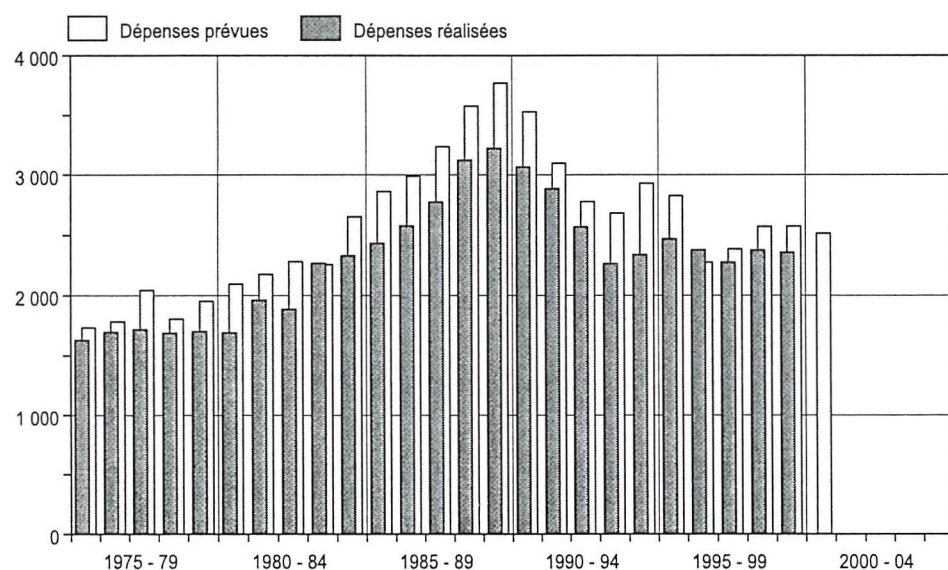
Les projets annoncés représentent une valeur de 2 357 millions de francs. Après des reculs successifs considérables au début des années nonante (entre - 11 et - 14 %), un semblant de rattrapage en 1994 (+ 15,4 %), des rechutes plus ou moins prononcées entre 1995 et 1997, les projets de construction annoncés progressent pour la troisième année consécutive. Ces accroissements restent modestes et inégaux : 4,9 % en 1998, 0,3 % en 1999 et 2,3 % en 2000. En volume, les projets annoncés reculent de 2,4 %.

Quel devrait être en définitive le niveau des dépenses 2000 ? Pour l'évaluer, il faut tenir compte du taux de réalisation. Avec un taux estimé à 91 % (moyenne des années nonante), les dépenses de construction devraient se maintenir au-dessus des deux milliards (2 145 millions de francs). Sur la base de cette hypothèse, on enregistrerait une baisse de 2,9 % par rapport aux dépenses effectuées en 1999.

De quoi sera faite cette demande 2000 ?

Selon les projets tels qu'ils ont été annoncés, le secteur privé devrait dépenser les deux tiers de l'ensemble, comme pour les projets 1999. Les dépenses affectées à des constructions neuves représenteraient 58,3 % du total (59,0% en 1999) et celles consacrées au bâtiment 92,7 % (86,8 % en 1999). ■

Dépenses de construction réalisées et prévues, en millions de francs ¹



1. A prix constants : les montants ont été corrigés de l'influence de l'évolution des prix de la construction de logements à l'aide de l'indice genevois depuis 1988 et d'une estimation rétrospective faite par raccordement des indices genevois et zurichoïses pour les années antérieures.